

Proust lecteur et “remarqueur” de ses contemporains: contours d’un imaginaire de la langue et du style

Abstract

This essay examines the remarks and comments on language in Marcel Proust’s abundant correspondence. Always ready to point out the grammatical errors in his contemporaries’ work – and to give lessons on style, the author of *La Recherche* outlines in his letters the principles (and contradictions) of an idea of language and style which, while being personal, resonates with the concerns of his time.

Nous serions trop enclins à nous occuper de [l’œuvre] des autres. Mais nous ne devons nous occuper que de ce sur quoi notre préoccupation agit, à savoir ce qui dépend de nous. De là les lettres de remerciement à de jeunes auteurs à qui on se contente de parler de soi et pour qui on fait une belle phrase, une pensée qui peut naître de ce fait qu’ils nous ont envoyé ce livre, comme un peintre, pour remercier un critique ou une maîtresse de maison qui l’a souvent invité, lui envoie une esquisse. Et pourtant, malgré cela, la vie la plus sincère a sa fausseté (les personnes que l’on doit faire semblant d’admirer et à qui notre intelligence nous fait facilement découvrir des qualités que nous ne sentons pas, mais que nous justifions d’une manière si persuasive que même sans avoir lu leur livre nous savons les toucher infiniment) [...] qui fait que nous nous excusons en lisant des lettres même de Flaubert qui (celles à George Sand ou sur Renan) ne sont évidemment pas plus sincères et qui nous font trembler en pensant à ce que croiront de nos idées littéraires ceux qui plus tard retrouveront certains articles ou, si notre correspondance était publiée, liraient certaines lettres¹.

Confidence livrée dans les coulisses de *Jean Santeuil*, ce passage apporte un éclairage précieux sur les pratiques qui accompagnent et nourrissent la création proustienne: la lecture et la correspondance. À cette époque, les livres des autres écrivains exercent sur l’aspirant romancier une double fonction, maïeutique et poïétique. C’est d’abord dans la confrontation, consonante ou dissonante, à la pensée d’autrui que Proust sent sa propre pensée advenir à elle-même et se préciser (*maieusis*); c’est ensuite dans la formulation d’une «belle phrase» de remerciement, où l’œuvre du destinataire n’est évoquée que pour mieux parler de soi, que l’idée s’incarne et que s’accomplit un premier geste créateur (*poïesis*). Lecture, critique et écriture sont ainsi, dès l’adolescence², les trois faces superposées du travail littéraire proustien. Cependant, lorsque cette triple activité se déroule sur la scène de la correspondance, des (en)jeux pragmatiques et éthiques (au sens de construction

(1) M. Proust, *Jean Santeuil*, éd. P. Clarac, A. Ferré, Paris, Gallimard, 1971, «Bibliothèque de la Pléiade», pp. 487-488.

(2) Comme l’attestent les lettres de 1888-1889 à Alphonse Darlu et à Anatole France, voir M. Proust, *Correspondance*, t. I, éd. Ph. Kolb, Paris, Plon, 1970, p. 121 et 125. Les références à la correspondance seront dorénavant abrégées comme suit: *Corr.*, suivi du tome et du numéro de page.

de l'*ethos*) se mêlent inévitablement à l'appréciation esthétique. Trop souvent, le beau n'est pas le vrai, et des phrases bien tournées ne cachent pas moins des éloges insincères, dictés par l'envie de faire plaisir ou, pour le jeune auteur qui cherche à se faire une place dans les milieux mondains et littéraires, l'espoir d'obtenir des parrainages. C'est donc, dissimulé derrière le mince paravent du *nous*, un autoportrait de l'écrivain en flagorneur que Proust trace ici, et ces aveux lucides soulageront à coup sûr plus d'un lecteur de la correspondance, interloqué face aux dithyrambes que l'auteur de la *Recherche* ne manque pas de réserver aux œuvres *médiocres* de confrères aujourd'hui bien oubliés.

Investissant précocement la posture de l'écrivain consacré, et craignant sans doute de passer pour un Sainte-Beuve du xx^e siècle³, Proust s'inquiète de ce que la postérité pourra déduire de ses «idées littéraires» une fois que ses lettres, truffées de fausses louanges, auront été éditées. C'était ne pas compter avec les linguistes et stylisticiens qui, frappés par l'abondance des remarques langagières figurant aussi bien dans l'œuvre romanesque que dans la correspondance, passeraient un jour au crible ses idées linguistiques. À ses avatars d'architecte, couturier ou cuisinier⁴, Proust aurait pu ajouter celui de grammairien, ou, pour reprendre l'une de ses formules habituelles, de «professeur de seconde»⁵, tant ses jugements au sujet d'une œuvre reçue ou d'un article lu dans la presse s'arrêtent sur des questions de forme, voire suggèrent aux destinataires des corrections à apporter. De par leur fréquence et leur diversité, ces commentaires permettent de dégager quelques linéaments d'un imaginaire de la langue et du style qui, tout en étant personnel, entre en résonance avec les préoccupations langagières de l'époque. Gilles Philippe a montré en effet comment, entre 1890 et 1940, les débats autour des œuvres littéraires s'orientent de plus en plus vers des problématiques grammaticales⁶, et ce aussi bien du côté des écrivains que de la critique journalistique, dont les *éloges* ou les éreintements – pensons au redoutable feuilleton de Paul Souday dans *Le Temps*, avec qui l'auteur de *Swann* aura maille à partir en 1913⁷ – s'appuient volontiers sur des faits de langue et mobilisent un métalangage saupoudré de technicismes. Dans sa sensibilité pour la grammaire Proust s'avère bien un homme de son temps, et il sera donc intéressant d'analyser comment ses idées et ses contradictions s'articulent à *la doxa* du début du siècle, encore largement normative, et aux discussions ambiantes, selon une logique de vases communicants. Mon enquête portera sur les remarques grammaticales et stylistiques que Proust exprime dans sa correspondance, en réponse à la lecture des œuvres de ses amis et confrères. J'étudierai dans un premier temps les phénomènes formels qui attirent l'attention – et la sanction – du lecteur-remarqueur, pour m'arrêter dans un second temps sur la question épineuse de la conscience puriste de Proust.

(3) On sait que selon Proust Sainte-Beuve a systématiquement méconnu ses contemporains capitaux et porté aux nues des écrivains bien inférieurs. Voir par exemple M. Proust, *Contre Sainte-Beuve*, éd. P. Clarac et Y. Sandre, Paris, Gallimard, 1970, «Bibliothèque de la Pléiade», p. 223.

(4) Je fais bien sûr allusion aux métaphores de l'écrivain qui figurent dans *Le Temps retrouvé* et, pour la métaphore culinaire, à la lettre de 1909 à Céline Cottin, *Corr.*, t. IX, p. 132.

(5) Voir par exemple la lettre à L. Hauser du 28 avril 1918 ou à J. Boulanger du 29 avril 1920 (voir *Corr.*, respectivement t. XVII, p. 212 et t. XIX, p. 250).

(6) G. Philippe, *Sujet, verbe, complément. Le moment grammatical de la littérature française (1890-1940)*, Paris, Gallimard, 2002.

(7) Voir *Corr.*, t. XII, p. 380. Arroseur arrosé, Proust fera les frais de cette grammaticalisation de la critique littéraire, comme le montre, entre bien d'autres exemples, le compte-rendu d'A. Chaumeix dans *Le Journal des Débats* du 25 janvier 1914: «on aimerait qu'il eût plus de souci de la langue, qu'il s'aperçût de certaines négligences, même d'incorrections manifestes».

«Je fais plus attention aux questions de grammaire qu'on ne dit»⁸

À la différence de la génération de Sartre ou de Blanchot, scolarisée sous l'empire désormais consolidé de l'explication de texte⁹, l'auteur de la *Recherche* a fait ses classes dans une période de transition, où, malgré les réformes commençantes, l'apprentissage grammatical se fait encore par le biais du latin et ne communique guère avec les études littéraires. «[L]e savoir humble et ingrat de la grammaire [étant] fort éloigné de la religion de la littérature qui est celle du jeune Proust»¹⁰ à l'époque du lycée Condorcet, on pourrait s'étonner que l'écrivain fasse plus tard autant de place à la grammaire dans ses jugements sur la production littéraire de son temps. S'il est vrai que le crayon du professeur s'émousse complaisamment devant les correspondants prestigieux (Barrès, Montesquiou, Anna de Noailles, Anatole France), la lecture suivie de la correspondance montre que plusieurs destinataires participent, *volens nolens*, au «rite institué»¹¹ dans lequel Proust tient toujours le rôle de censeur, à l'affût de la moindre impropreté grammaticale et des déficiences du style.

Avec son époque, mais en poussant plus loin encore les frontières sémantiques du terme, Proust emploie le mot «grammaire» à l'instar d'un hyperonyme, recouvrant une assez grande diversité de phénomènes (grammaticaux, syntaxiques, lexicaux). Toujours est-il que ce sont très fréquemment des observables ressortissant au domaine étroit de la grammaire qui sautent aux yeux de Proust lecteur, parce qu'ils heurtent avant tout la susceptibilité de Proust "remarqueur". L'écrivain épingle par exemple, dans une lettre à Mme Straus, la faute de genre du poète Armand Silvestre, qui affuble le mot «chrysanthème» d'un déterminant féminin¹²; il sanctionne une «négative de trop» échappée à Jacques-Émile Blanche¹³ ou l'utilisation peu heureuse, par Robert Dreyfus, de la préposition locative *en* dans la phrase «ce cours sera réuni en volume»¹⁴. Aux frères Bibesco, il conteste la distribution des rôles actanciels et la construction des chaînes de référence dans l'avant-propos d'un numéro de la *Renaissance latine*¹⁵, cependant qu'il ne se prive pas de commenter les pronoms enchevêtrés d'Henri de Régner¹⁶. Comme la Martine des *Femmes Savantes*, certains correspondants semblent particulièrement enclins à «la récidive». Ainsi Georges de Lauris, sommé en août 1910 de supprimer une subordonnée complétive directe accrochée au verbe *s'énervé* («elle s'énervé que. Ce n'est pas français ou "pas digne de l'être"») ¹⁷, alors qu'un mois auparavant il avait été implicitement invité à renoncer au tour impressionniste «la curiosité des fossettes»¹⁸, jugé «peu clair» – à cause sans doute de l'inversion du caractérisé et du caractérisant – ainsi que «peu français», le grief concernant alors plutôt l'impropreté de la caractérisation elle-même.

(8) *Corr.*, t. XVIII, p. 524.

(9) Voir sur ce point G. Philippe, *Sujet, verbe, complément* cit., p. 120.

(10) E. Kaës, *Proust à l'école*, Genève, Droz, 2020, p. 200.

(11) *Corr.*, t. VIII, p. 152.

(12) *Ibidem*, t. VI, p. 255.

(13) *Ibidem*, t. VII, p. 90.

(14) *Ibidem*, t. IV, p. 393.

(15) «[E]n revanche qui a pu rédiger l'incroyable feuille qui est jointe à ce numéro. La première phrase est ainsi construite: "La Renaissance Latine se permet de vous adresser un exemplaire de cette revue"! Je pense que cela signifie un exemplaire de soi-même puisque c'est la Renaissance latine qui est le sujet de la phrase, mais comment peut-elle se qualifier de "cette revue"?", *Ibidem*, t. III, p. 318.

(16) «[I]l doit bien savoir qu'il enchevêtre les pronoms puisque certainement cette syntaxe néo-saint-simonienne est voulue chez lui». *Ibidem*, t. IX, p. 61.

(17) *Ibidem*, p. 151.

(18) *Ibidem*, p. 132.

Témoignages d'un *ethos* professoral amusant, ces observations frappent aussi par leur ambition de technicité, rémanence d'un héritage scolaire prégnant. Or, malgré ce voile de spécialisation, le métalangage de Proust demeure en réalité assez flou; c'est ce que l'on constate en lisant le "feuilleton grammatical" qu'il entretint avec Blanche au cours du printemps-été 1915. Appelé par ce dernier à exercer le rôle de correcteur, Proust remarque, au fil des missives¹⁹, l'emboîtement maladroit de deux *dont* dans la même phrase, l'emploi artiste des phrases averbales, entraînant une «tentation de notation pour la notation», mais son explication, en juillet 1915, d'un emploi prétendument fautif du pronom *en* s'avère assez confuse:

Je pense tout d'un coup que j'ai oublié de vous signaler (ce qui est du reste de ma part purisme un peu exagéré) un «en» qui n'est pas tout à fait correct. [...] Supposez par exemple que vous ayez écrit un premier «en» parfaitement correct, en ce sens qu'il se rapporte à quelque chose qui est vraiment du sol. Votre second «en» (je ne parle que de la construction, ne me rappelant pas bien l'idée) «et avant que les blessées n'en soient déjà morts» on comprend bien qu'il s'agit de sang séché (je crois qu'il y a cela) et les morts eux aussi tiennent au sol par la sépulture. [...] seulement tout de même ce ne sont pas les blessés *de* la terre, les morts *de* la terre, et *en*, si possessif, n'est pas très correct²⁰.

Si Proust paraît lui aussi, comme le reprové Ganderax, ne pas manquer de «certitudes grammaticales»²¹, cela ne met pas pour autant le censeur à l'abri du doute. «[J]e ne sais pas si on dit davantage que», avoue-t-il à Robert Dreyfus²², alors qu'à Jacques Copeau il demande si on peut vraiment choisir, pour titre du volume qui inaugure l'œuvre d'une vie, une locution comme «Du côté de chez Swann», gênante car empilant les prépositions et trop familière²³. Il est évident que, comme le constatait Marc Wilmet, «l'intérêt de ces remarques dispersées tient moins à l'information grammaticale qu'à l'attitude constante de l'observateur»²⁴: en corrigeant (ou en traduisant) la langue des autres, Proust fait aussi sa propre langue.

Lorsque le jugement porte sur des faits de syntaxe, l'habillage technique cède le pas à des formules plus impressionnistes. La phrase de Mme Daudet est décrite comme une «créature singulière, vivante, agile», pénétrée d'un «esprit de vie» qui disout «la vieille architecture poncive»²⁵, mais ses mystères ne sont pas mieux éclaircis que le processus par lequel Anna de Noailles dote la syntaxe du français «d'organes nouveaux»²⁶, adaptés aux besoins de son expression. Au-delà des propos plutôt flous sur la mission conférée à la phrase, dont chaque membre doit être «un petit monde de beauté profonde et concaténée»²⁷, il est frappant de constater que Proust survalorise la brièveté, autrement dit un traitement de la syntaxe aux antipodes du sien. Une

(19) Pour les remarques citées, voir respectivement *ibidem*, t. XIV, p. 118 et 179.

(20) *Ibidem*, p. 172.

(21) «[C]et homme plein de scepticisme a des certitudes grammaticales», déclare Proust à Mme Straus à propos de Ganderax, voir *Corr.*, t. VIII, p. 277.

(22) *Ibidem*, t. XI, p. 101.

(23) *Ibidem*, t. XII, p. 246.

(24) M. Wilmet, *Marcel Proust: du côté de la grammaire*, "Le français moderne" 40, 1972, p. 131.

(25) *Corr.*, t. II, p. 43.

(26) «Ce n'est pas seulement le roman contemporain, c'est la phrase française elle-même qu'elle transforme, qu'elle recrée, qu'elle dote à tout moment d'organes nouveaux pour répondre à des besoins incessants d'expression, inconnus avant elle» (à Costantin de Brancovan, frère de Mme de Noailles, *Ibidem*, t. III, p. 211).

(27) *Ibidem*, t. II, p. 474.

fois n'est pas coutume, l'admiration pour le «bel équilibre délicieux»²⁸ des phrases de Mme Straus, pour la «forte concision»²⁹ de la prose de Barrès, paraît tout à fait sincère. Elle trahit à mes yeux la persistance de deux horizons stylistiques proches, qui hantent l'imaginaire de l'écrivain, à défaut d'en informer l'écriture: d'une part, le modèle scolaire qui promeut la phrase brève ou moyenne comme idéal de mesure et d'élégance³⁰; d'autre part, le modèle de la belle prose littéraire, incarné par les phrases bien balancées qui caractérisent *Les Plaisirs et les jours* et qu'il a fallu sacrifier à des impératifs esthétiques autrement puissants. La nostalgie que Proust semble éprouver vis-à-vis de la manière «d'écrire purement»³¹ qui fut la sienne révèle l'ambivalence de son rapport à la phrase longue: instrument indispensable, et en même temps presque subi, en tout cas peu recommandable: «songez à éviter l'écueil des phrases trop longues (si drôles dans le pastiche que vous avez fait de moi) si elles sont abstraites»³².

Il n'en reste pas moins que la syntaxe suscite dans la correspondance des observations plus clairessemées que celles touchant au lexique et aux images. Insensiblement, et sans que la distinction soit tout à fait nette dans l'esprit de Proust, le censeur qui s'insurge contre les collocations poncives, les pléonasmes ou les métaphores écoulées déplace sa focale du domaine de la langue et de la grammaire vers les contrées du style et des choix esthétiques. L'écrivain se montre très sensible aux variations impromptues de registre et aux sauts diaphasiques: il est heurté par l'apparition, sous la plume de Régnier, de «termes grossiers et populaires, de façons courantes de dire»³³ et il trouve, chez Duplay, que le «"peut-être filerais-je" de Brevain [...] est bien vulgaire à ce moment et ne va pas avec le ton du reste»³⁴. Dans les deux cas, la critique porte sur la discontinuité de ton introduite par ces expressions, qui marquent également un relâchement vers l'oral, dont les négligences grammaticales «choquent trop vivement dans une page écrite»³⁵.

Assez récurrentes s'avèrent aussi les remarques lexicales qui ont trait aux archaïsmes et aux néologismes. Concernant les premiers, si Proust est plus indulgent à l'égard des archaïsmes syntaxiques – il s'en était fallu de peu qu'il ne conseillât à Vaudoyer, pour alléger sa phrase, de remplacer son «ce dont» par un simple *dont*, «tournure fréquente chez Saint-Simon»³⁶ – les archaïsmes lexicaux n'échappent pas au soupçon d'affectation. C'est tout l'enjeu du micro-débat que Proust eut avec Daniel Halévy à propos de son emploi transitif direct du verbe *renoncer*³⁷, ainsi que de la mise en garde adressée à Louis Martin-Chauffier: «votre style, style de vos lettres surtout et même de vos articles, me semblait courir, à force d'archaïsme et de préciosité abstraite, le risque de se dessécher, de se refroidir [...]»³⁸. Cette hostilité s'avère une donnée permanente de l'imaginaire proustien, ce que confirment aussi bien la note du *Contre Sainte-Beuve* sur Moréas que la rareté des archaïsmes lexicaux dans la *Recherche*³⁹. D'égales, sinon de plus sévères réserves planent sur les néologismes.

(28) *Ibidem*, t. v, p. 138.

(29) *Ibidem*, t. vi, p. 39.

(30) E. Kaës, *Proust à l'école* cit., en particulier pp. 215-220.

(31) *Corr.*, t. xix, p. 651.

(32) *Ibidem*, t. xx, p. 97.

(33) *Ibidem*, t. xx, p. 619.

(34) *Ibidem*, t. vii, p. 168.

(35) *Ibidem*, p. 279.

(36) *Corr.*, t. x, p. 142.

(37) Voir les lettres échangées en décembre 1907, *ibidem*, t. xxi, pp. 618-621 et pp. 623-627.

(38) *Ibidem*, t. xx, p. 96.

(39) Voir sur ce point M.-H. Prat, *À l'ombre des jeunes filles en fleurs: notes sur l'archaïsme chez Proust narrateur*, "L'information grammaticale" 21, 1984, pp. 20-29.

De prime abord, Proust semble bien peu enthousiaste face aux innovations qui s'installent dans l'usage, propagées souvent par un effet de mode: il se cabre par exemple face au mot «parution»⁴⁰, ou devant la «manière abrégée et barbare de parler» qui consiste à tronquer le syntagme «exemplaire de luxe» et à dire simplement «luxe»⁴¹. Cependant, en critiquant les expressions nouvelles, Proust fait aussi preuve d'ouverture, et d'un intérêt réel pour «la créativité lexicale de son époque»⁴². Car, à bien y voir, ce qui le hérisse n'est pas tant le néologisme en soi – Proust n'est pas Thérive et ne souhaite nullement pour le français le statut de «langue morte»⁴³ – mais le tic de langage imitatif ou, pis encore, l'artifice de style.

À propos de tics et d'artifices, la susceptibilité de Proust tourne presque à la manie dès lors qu'il est question de phraséologie. *Exit* alors «“pêcher une indisposition dans la mer”» qui «[...] est vraiment de mauvais goût»⁴⁴, *exit* «évoquer des problèmes», qui «n'est pas du plus pur [français]»⁴⁵, *exit* aussi le syntagme «gloire prestigieuse»⁴⁶, frisant le pléonasme. En réalité, plutôt que l'incorrection patente d'une tournure, Proust stigmatise chez ses correspondants l'apparition de formules prêtes à l'emploi, les réflexes langagiers qui ôtent à l'écriture toute individualité et trahissent souvent le démon de l'imitation: «mais je n'aime pas “tout uniment”, “bon Littré”, “cocasserie verbale” [...] toute cette défroque de Lemaître qui a trop servi»⁴⁷. Si la hantise de la contamination du style par le pastiche involontaire est bien une préoccupation constante, et personnelle, chez Proust, l'obsession pour le cliché et l'exaltation de l'originalité expressive s'inscrivent dans la tradition ouverte par les romantiques, pourfendeurs de périphrases, et poursuivie au tournant du siècle, avec les dérives que l'on sait, par la mouvance symboliste. Ce contre quoi Proust ne cesse d'argumenter dans tous ses écrits, c'est le figement phraséologique qui banalise le travail sur l'image. En expliquant en 1916 à Gaston Gallimard que les vers d'Henri Ghéon manquent de réaliser «la brusque combinaison de la pensée et de l'image nécessaire, instantanée et conflagrante»⁴⁸, Proust résume le dogme esthétique qui surdétermine tous ses jugements et l'amène à censurer aussi bien les métaphores rebattues – le ciel «incendié au couchant» d'un Gabriel de La Rochefoucauld ou «la solennité [*sic*] religieuse des voûtes» d'un Max Daureau⁴⁹ – que des effets éloquents, donc affectés, tels que «la chiourme de pesanteur» chez Cocteau⁵⁰, ou encore des images qui ne prennent pas assez en compte la réalité effective des phénomènes convoqués⁵¹. En faisant de l'image non pas un simple ornement de la pensée, mais la forme langagière unique par laquelle s'extériorise l'impression, Proust élabore une conception personnelle de la figuralité qui, dans le contexte des années 1890-1910,

(40) Voir *Corr.*, t. XIX, p. 78. Proust est ici du même avis que le très puriste Abel Hermant, farouche opposant du mot: «franchement parution est une horreur. On devrait le rayer du dictionnaire, s'il y était» (A. Hermant, *Remarques de M. Lancelot pour la Défense de la langue française*, Paris, Flammarion, 1929, p. 93).

(41) *Corr.*, t. XX, p. 37.

(42) S. Pierron, *Les mots nouveaux de la “Recherche”: la néologie dérivationnelle*, in Marcel Proust et la forme linguistique de la “Recherche”, dir. G. Henrot Sostero, I. Serça, Paris, Champion, 2011, p. 236.

(43) *Le Français, langue morte?* est le titre de l'ouvrage réactionnaire d'André Thérive, paru chez Plon en 1923.

(44) *Corr.*, t. VII, p. 168.

(45) *Ibidem*, t. V, p. 75.

(46) *Ibidem*, t. VIII, p. 66.

(47) *Ibidem*, p. 45.

(48) *Ibidem*, t. XIX, p. 737.

(49) Voir respectivement *ibidem*, t. IV, p. 334 et t. X, 127.

(50) *Ibidem*, t. XVIII, p. 100.

(51) «Toutes les métaphores “portraits en pied”, “enlevée à l'eau forte” “longuement burinés” etc. sont généralement le fait de gens qui ne savent pas ce que c'est qu'une eau forte etc.», *ibidem*, t. XIX, p. 371.

ménage une tierce voie entre la singularité artificielle des trouvailles symbolistes et le dépouillement tout aussi factice d'une prose sans figures que prônent les tenants du classicisme moderne⁵².

Ce petit florilège me paraît confirmer le constat de Marc Wilmet à propos des réflexions sur la langue qui affleurent, par fiction interposée, dans la *Recherche*: les remarques que Proust transmet à ses correspondants composent également «une doctrine linguistique originale, [...] fluctuante et difficile à circonscrire, ni scientifique ni puriste»⁵³. Si la non-scientificité des jugements proustiens ne fait pas de doute, la question du purisme est plus complexe, et mérite qu'on y consacre quelques brèves réflexions.

Proust puriste?

Bien qu'atténuées par d'acrobatiques modalisations et dénégations, les critiques formelles de Proust évoquent inévitablement une posture d'«éternel grammairien», dont les prescriptions prennent «si souvent les allures d'un "conseil d'ami"»⁵⁴, sans être pour cela moins catégoriques. Sylvie Pierron a souligné, à juste titre, que l'hétérogénéité et la qualité souvent approximative «des remarques de principe et de détail rend difficile à évaluer l'attitude normative de Proust»⁵⁵; toujours est-il que la lecture de la correspondance nous confronte à des prises de position que ne désavouerait pas une sensibilité ouvertement puriste. À quoi ce sentiment d'être face à un gardien de la norme tient-il plus précisément?

Il me semble que c'est avant tout au travers du métalangage utilisé dans la formulation de ses observations que se font jour deux éléments primordiaux de la réflexion puriste de Proust: le rapport à la faute de langue et la question de la clarté. En se demandant si tel tour est «bien français», en déclarant que tel autre ne l'est pas du tout, en qualifiant une tournure de «solécisme», ou encore en pointant la «négligence» de l'expression, l'écrivain puise, comme tous ses contemporains qui se piquent de grammaire, dans le réservoir de dépréciations établi par les remarqueurs du XVII^e siècle⁵⁶. À trois siècles de distance, ce métalangage fortement axiologique est toujours d'actualité dès lors qu'il s'agit non pas de proposer une description de la langue et des usages, mais de prescrire des interdits et de proscrire les écarts.

Cependant, la traque aux fautes et leur énumération minutieuse se solde chez Proust par une sanction aussi radicale qu'ambiguë. On constate en effet que l'écrivain étend souvent le domaine de la faute à des réalisations discursives qui, pour malvenues qu'elles soient, n'enfreignent nullement les règles de la langue. Postuler, par exemple, que «il a écrit des pages du plus beau français d'aujourd'hui et du plus pur» n'est pas «du plus beau français»⁵⁷, dénoncer «la grosse faute de français» que représente le tour «un nouvel amour dont il s'enivrerait des capiteuses grappes»⁵⁸,

(52) Voir sur ce point I. Vidotto, *Heurs et malheurs de la métaphore et de la comparaison au tournant du XX^e siècle*, "Exercices de rhétorique" 15, 2020, <https://journals.openedition.org/rhetorique/1058>.

(53) M. Wilmet, *Du côté de la grammaire* cit., p. 144.

(54) A. Berrendonner, *L'éternel grammairien. Étude du discours normatif*, Bern, Peter Lang, 1982, p. 35.

(55) S. Pierron, «Ce beau français un peu individuel». *Proust et la langue*, Vincennes, Presses Universitaires de Vincennes, 2005, p. 58.

(56) Voir à ce sujet W. Ayres-Bennett, *Les ailes du temps et la plume du «remarqueur»: la tradition puriste au XIX^e siècle*, "Romantisme" 86, 1994, pp. 33-46, en particulier la liste de termes de la p. 40.

(57) *Corr.*, t. v, p. 75.

(58) *Ibidem*, t. vii, p. 168.

certes lourd, mais pas foncièrement agrammatical, et surtout évaluer selon l'appartenance à l'idiome (français/pas français) des locutions et collocations que la langue admet parfaitement, revient à confondre l'évaluation grammaticale avec l'appréciation d'un style. Alors que la première repose sur la correction ou l'incorrection, la seconde se fonde sur une dichotomie esthétique beaucoup plus floue, celle du «bien» ou du «mal» écrit. Il en va de même lorsque Proust sanctionne toute contamination susceptible d'entacher la langue écrite, qu'il perçoit comme une variante haute du français standard. L'abaissement du niveau de langue, les compromissions avec l'oral – aussi bien dans ses tournures populaires que dans les allures négligentes de la conversation que reproduisent par exemple les tâtonnements de Péguy – froissent la sensibilité non pas grammaticale mais stylistique d'un auteur qui, visiblement, n'est pas prêt à accueillir les déclassements de plus en plus radicaux que la langue littéraire va pourtant opérer à partir des années 1920⁵⁹.

Le purisme de Proust serait ainsi, à mieux y voir, moins linguistique que stylistique, puisque la plupart de ses remarques concernent, de fait, non des entorses faites au système du français mais des options admises, jugées pourtant comme peu souhaitables «par rapport à un effet de “bien écrit”»⁶⁰. C'est pourquoi l'on a pu affirmer que dans les commentaires de l'écrivain «le bon goût prime sur le bon usage»⁶¹. Or les choses sont à mon avis plus nuancées. S'il est certainement simpliste de ramener les remarques grammaticales analysées plus haut à une défense exacerbée de la langue – celle d'un Deschanel ou d'un Hermant, qui dénoncent la crise du français et sa corruption⁶² – Proust est quand même bien loin de réduire le style à une simple affaire de «bon goût». Et c'est sans doute de l'impossibilité de l'assigner catégoriquement à l'une ou l'autre *doxa* puriste que naît le faisceau de contradictions (apparentes) relevé souvent dans ses propos. Comment, en effet, prétendre que les fautes de Flaubert recèlent une beauté grammaticale, alors qu'on tance systématiquement ses correspondants pour la laideur des leurs? Comment admettre que la condition préalable pour écrire «bien» est une originalité qui s'obtient à condition «de faire [soi-même] sa langue»⁶³, et s'insurger en même temps contre Léautaud, qui «prône l'incorrection du style»⁶⁴? Comment encore convoquer l'idéal patrimonialisé de la clarté et appeler clarté ce qui, dans les vers de Mallarmé, «n'en dissipe pas le mystère»⁶⁵?

Sans pouvoir lever complètement des contradictions qui appartiennent aussi à l'époque⁶⁶, ces paradoxes s'expliquent mieux si l'on se souvient que pour Proust atteindre la pureté du style signifie avant tout aboutir à «l'espèce de vision géniale qui crée de façon constante»⁶⁷. Écrire «bien» revient non pas à se conformer au standard d'une belle langue impersonnelle, mais à trouver les moyens expressifs pour restituer, de façon sincère, la vérité de l'impression ressentie. C'est alors à l'aune d'une telle

(59) Voir sur ce point J. Meizoz, *L'Âge du roman parlant (1919-1939)*, Genève, Droz, 2001.

(60) G. Philippe, *Purisme linguistique et purisme stylistique: la langue littéraire et la norme au XX^e siècle*, «Le français moderne» 1, 2008, p. 22.

(61) M. Wilmet, *Du côté de la grammaire* cit., p. 144.

(62) Voir E. Deschanel, *Les Déformations de la langue française*, Paris, Calmann Lévy, 1898; A. Hermant, *Remarques* cit.

(63) On aura reconnu ici une bribe de la célèbre lettre de 1908 à Mme Straus, *Corr.*, t. VIII, p. 277.

(64) *Ibidem*, t. XI, p. 213.

(65) *Ibidem*, t. IV, p. 411.

(66) Au sujet du purisme linguistique et/ou stylistique, Gilles Philippe remarque qu'«entre 1850 et 1910 les déclarations contradictoires se multiplient sans entrer réellement en conflit», *Purisme linguistique* cit., p. 16.

(67) *Corr.*, t. IV, p. 148.

conception, esthétique et éthique à la fois, que Proust peut affirmer, sans se contredire, que

c'est à mon avis par une incompréhension absolue de ce qu'est le style qu'on croit que pureté de style a un rapport quelconque avec absence de fautes. L'absence de fautes est une qualité purement subalterne, nullement esthétique⁶⁸.

Le compromis est ténu, mais possible: dès lors qu'un choix expressif, fût-ce même un tour grammaticalement incorrect, émane de la vision personnelle que l'écrivain met en mots, il ne peut être ni fautif – c'est-à-dire sanctionné selon la norme –, ni méprisable d'après les conventions d'un purisme stylistique. Les seuls objets de blâme, pour Proust, sont l'imitation, épiphénomène de l'insincérité, et la faute gratuite, fruit de la pure négligence. En effet, soutenir que la correction de la langue n'est pas le *criterium* de la valeur esthétique du style n'implique pas pour autant qu'on doive y renoncer. Si l'absence de fautes est considérée comme une qualité «subalterne», c'est parce que pour Proust la grammaire, ses règles et ses outils constituent, en définitive, un prérequis, une base incontournable comme le sont le dessin pour le peintre ou l'harmonie pour le musicien. Un écrivain vraiment original ne doit pas s'inquiéter de commettre des «fautes», mais son style ne peut en aucun cas renoncer à la «clarté grammaticale»⁶⁹, à une maîtrise de la langue qui est le préalable même de l'écriture. Voilà qui explique, peut-être, la sévérité à l'égard de ses correspondants (qui, pour la plupart, sont bien loin d'être des Flaubert), tout comme les félicitations à Georges de Lauris, sous la plume de qui «la plus grande audace de style reste claire»⁷⁰. Malgré ses pas de côté, Proust demeure, au fond, attaché à la conviction (puriste, il faut bien l'admettre) que la langue de la littérature ne saurait tolérer un effet de «mal écrit» obtenu à travers le non-respect programmatique de ses attendus grammaticaux⁷¹. De même que sa conception de la clarté, défendue dès les années de jeunesse, ne correspond pas à celle que l'Académie a institutionnalisée⁷², Proust refuse l'idée que la langue des écrivains se réduise à être le conservatoire d'un idiome figé, mais ne va pas jusqu'à accepter qu'elle devienne le laboratoire d'expérimentations allant volontairement à l'encontre du système du français et de la lisibilité. En ce sens-là, Proust est moins progressiste que Paul Claudel, qui écrivait en 1925 que «les grands écrivains n'ont jamais été faits pour subir la loi des grammairiens mais pour imposer la leur, et non pas seulement leur volonté, mais leur caprice»⁷³. Nul «caprice» n'est envisageable pour Proust, tout au plus des fautes rachetées par l'impératif supérieur de la vision à traduire.

L'échantillon des remarques linguistiques et stylistiques que permet de collecter la correspondance de Proust nous montre finalement un écrivain pris dans les mêmes contradictions que son époque. Un souci constant des fautes de grammaire qui fait (plus ou moins) bon ménage avec la valorisation de l'originalité, y compris grammaticale, d'un style personnel: voilà résumés les paradoxes d'un débat qui, dans les vingt premières années du XX^e siècle, admet encore des positions de compromis, comme

(68) *Ibidem*, t. XVIII, p. 406.

(69) *Ibidem*, t. VII, p. 300.

(70) *Ibidem*, t. X, p. 86.

(71) C'est précisément ce que revendiqueront les tenants d'une conception restreinte de la littérature, et de sa langue, à partir de la fin des années 1940, voir G. Philippe, *Purisme linguistique* cit., pp. 19-21.

(72) Se reporter sur ce point à S. Pierron, *Ce beau français* cit., pp. 17-39.

(73) P. Claudel, *Réflexions sur la poésie* (1925), Paris, N.R.F., Idées/Gallimard, 1963, p. 84.

celle qui confie aux écrivains la mission de garantir la norme langagière, tout en leur octroyant une marge d'effraction et d'expérimentation⁷⁴. Or si la théorie est ambivalente, si le remarqueur fait un peu flèche de tout bois (incorrections de langue comme maladresses de style), l'écriture de Proust ne l'est pas. Rien n'est plus singulier, et plus éloigné de l'imaginaire du «bien écrit», que ses phrases surchargées d'incidentes, ses relatifs en cascade, ses licences grammaticales. Ce sont là autant de privilèges que le professeur n'accorde pas à ses correspondants, mais que s'autorise l'écrivain, pour qui la véritable pureté du style ne peut être atteinte que par un style moins pur.

ILARIA VIDOTTO
Université de Lausanne

(74) Pour plus d'explications sur ce point, nous renvoyons à l'article déjà cité de G. Philippe.